

CLOVIS RONDEAU, p.m.é.

Histoire
de
Saint-Cleophas de Brandon



SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES
1090, RUE SAINT-HUBERT • MONTRÉAL



CLOVIS RONDEAU, p.m.é.

Histoire

de

Saint-Cleophas de Brandon



SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES
1090, RUE SAINT-HUBERT • MONTRÉAL

Imprimi potest.

Edgar Larochelle, P. A.,

Supérieur général de la Société des Missions Étrangères.

Montréal, 25 janvier 1954.

Nihil obsvat.

Evêché de Joliette,

23 février 1954.

Mgr I. Gervais,

Censor designatus.

Imprimatur :

Joliette, le 23 janvier 1954.

† Joseph-Arthur,

év. de Joliette.

CHAPITRE PREMIER

ESSAIS INFRUCTUEUX DE FONDATION

L'année 1957 marque le soixantième anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Cléophas de Brandon. En effet, c'est le 17 février 1897 qu'avait lieu la bénédiction de l'église et l'inauguration des offices religieux. Mais le projet de l'établissement d'une paroisse aux premier et deuxième rangs de Brandon remonte à plus d'un siècle. Le 10 septembre 1848, M. Amable Jetté, père de Sir Amable Jetté, ex-lieutenant-gouverneur de la province, adressait à Mgr Bourget une requête sollicitant le transport de la chapelle temporaire de Saint-Félix de Valois au deuxième rang de Brandon.

Ce citoyen éminent possédait, à l'endroit où réside actuellement M. Irénée Poirier un établissement considérable. Ses propriétés consistaient d'abord en un moulin à scie et à farine. Il avait élevé, en aval du pont qui enjambe la rivière Bayonne, une digue très haute qui refoulait les eaux de la rivière jusqu'au troisième et quatrième rangs de Brandon, de sorte que les citoyens de ces deux rangs pouvaient apporter leur grain à moudre en embarcation.

Il possédait de plus un magasin général et il avait appelé près de lui un jeune notaire dans la personne de M. P.-Camille Piché et des hommes de métier : cordonnier, charpentier, etc. Il rêvait de fonder un village de belle allure. Mais pour arriver à son but, il fallait la présence d'un prêtre et l'érection d'une église. Il songea donc à présenter une requête à Mgr Bourget, sollicitant le transport de la chapelle de St-Félix au centre de son village. Voici le texte de ce document, adressé à Mgr l'évêque de Montréal :

Les suppliants déclarent que jusqu'à ce jour ils n'ont eu qu'une chapelle menaçant ruine, incapable de contenir la population, à cause de son exigüité et par son état actuel peu digne de célébrer les Grands Mystères de notre Religion Sainte.

Vos suppliants osent prendre la liberté de représenter à Votre Grandeur, qu'il est d'une urgente nécessité de construire une église convenable, proportionnée non seulement à la population actuelle, mais à celle à venir avec toutes les dépendances convenables et que placée sur le premier ou le second rang (de Brandon), elle se trouvera

à peu près au contre de la population, du moins dans le lieu le plus propice par les avantages qui s'y rencontrent.

1^o Feraient partie de cette paroisse les premier, deuxième troisième et quatrième rangs de Brandon vers le nord-ouest. Les paroissiens les plus éloignés ne seraient distants que de cent quarante arpents.

2^o Les concessions de Ste-Louise, St-Guillaume et Ste-Julie (la paroisse de St-Jean de Matha n'était pas encore formée), Ste-Cécile et Ramsay vers l'ouest, les Sapins, Ste-Julie, Ste-Anne, vers l'est, dont le plus éloigné ne serait qu'à cent quarante arpents de l'église projetée, tandis que si on bâtissait où est la chapelle de St-Félix aujourd'hui, le rang le plus éloigné aurait une distance de deux cent quatre vingt arpents pour s'y rendre. Pierre Coutu offre un terrain de cinquante arpents en superficie étant prêt d'en passer acte.

Le terrain dont il est question ici était situé près de la gare actuelle de St-Cléophas, et c'est vraisemblablement la propriété occupée aujourd'hui par M. Émilien Coutu, arrière-petit-fils de M. Pierre Coutu. Ce dernier ne manquait pas d'instruction. Il avait fait son cours classique et il avait même porté la soutane.

A cette nouvelle, les francs tenanciers de la partie avoisinant la chapelle de St-Félix s'émurent et firent signer en grande hâte une contre-requête. Entre autres raisons, ils prétendaient que « l'abandon de la chapelle actuelle serait au grand détriment des habitants de la dite paroisse, en particulier des personnes qui avaient construit des bâtisses considérables auprès de la dite chapelle formant maintenant un petit village. »

« Que si la chapelle était trop exigüe pour contenir toutes les personnes qui composaient la paroisse actuelle, les requérants étaient prêts à faire tous les sacrifices possibles pour bâtir une église au lieu et place de la dite chapelle ».

Et la contre-requête portait une liste de 210 signatures. Une chose à remarquer, le premier nom en tête de la liste était celui de James Read, juge de paix, un protestant notoire.

Comme la nouvelle paroisse projetée désirait aussi englober une portion des troisième et quatrième rangs de Brandon, desservis de St-Gabriel, M. Joseph Quevillon, desservant, s'opposa fortement, lui aussi, à ce démembrement. Le 18 septembre, il adressait un rapport à Mgr de Montréal dans lequel il affirmait qu'une chapelle dans Brandon n'en dispenserait pas d'une autre au lac (Maskinongé) et, ajoutait-il, « il est de même certain aussi que ni

l'une ni l'autre de ces deux parties de la mission ne pourront pourvoir à la subsistance d'un prêtre, puisque les deux réunies ne peuvent pas faire vivre un seul missionnaire. »

Le projet du changement de site de l'église resta donc en plan pour le moment, mais le protagoniste de cette entreprise, M. Amable Jetté, ne se compta pas pour battu. C'était pour lui, en effet, une question de vie ou de mort.

Il avait placé dans son établissement des fonds s'élevant à cinquante mille francs (\$10,000.00). S'il réussissait à en faire le centre d'une paroisse, c'était pour lui l'aisance, la fortune; dans le cas contraire, c'était pour lui la ruine presque complète.

Le 4 mars 1853, M. Jetté présenta donc une seconde requête à Mgr Bourget. Cette fois il ne demandait pas le changement du site de l'église, mais simplement un démembrement de St-Félix et de St-Gabriel, comprenant les quatre rangs de Brandon les trois rangs de Ramsay et une partie de la concession de Ste-Julie (les Sapins). Cette requête contenait 48 signatures.

Les francs tenanciers de la paroisse de St-Félix avaient eu vent de l'affaire, et dès le 17 février précédent, M. Maxime Crépeau, en leur nom, s'était adressé à Mgr de Montréal en ces termes : « On nous informe que les habitants de Brandon doivent prochainement s'adresser à Votre Grandeur pour faire subdiviser la paroisse de St-Félix et former encore une nouvelle paroisse; ce qui ferait trois paroisses dans les limites dont la paroisse de St-Félix était renfermée l'année dernière. » (St-Jean de Matha venait, en effet, d'être divisée).

Mais les habitants de St-Félix espèrent que Votre Grandeur se rappellera que lors de la visite pastorale en cette paroisse, il y a environ deux ans et demi, à une assemblée générale des habitants tenue sous la présidence de Votre Grandeur, après convocation légale, un très grand nombre d'entre eux ont déclaré qu'ils se trouvaient trop pauvres pour bâtir une église. Or il faudrait que ces mêmes habitants-là aient beaucoup enrichi depuis deux ans pour bâtir trois églises cette année.

La requête de M. Jetté, cette fois encore, n'eut pas de suite. Réalisant alors un insuccès définitif, il résolut de transporter son magasin au village de St-Félix. Il abandonna aussi son moulin qui, avec les années, finit par tomber en ruines. Au commencement du siècle, on pouvait encore apercevoir, les restes de l'écluse construite vers l'année 1840.

CHAPITRE II

FONDATION DE LA PAROISSE

D'après une tradition verbale, Mgr Bourget aurait dit à l'époque précitée: « La fondation d'une paroisse, selon vos désirs, est impossible pour le moment. Laissez se développer et grandir les paroisses voisines et lorsqu'elles seront en état de vivre parfaitement, vous aurez ensuite votre paroisse. » Cette tradition avait été religieusement conservée au cœur de la population des deux rangs de Brandon et il suffisait d'un souffle pour raviver le feu qui couvait sous la cendre.

Un premier mouvement de séparation s'était manifesté en 1892. En effet, trente-sept francs tenanciers des premier et deuxième rangs de Brandon s'adressaient à Mgr Fabre, archevêque de Montréal, sollicitant l'autorisation de construire une chapelle-succursale qui aurait été desservie par le curé de St-Félix de Valois. Mais une violente opposition s'éleva contre ce projet. Plusieurs citoyens, craignant d'être englobés un jour dans cette future paroisse, adressaient à Mgr Fabre une contre-requête dans laquelle ils déclaraient « qu'ils refusaient carrément d'appartenir à une nouvelle paroisse devant être érigée au premier ou au deuxième rang de Brandon. »

Les adversaires les plus violents à la création d'une paroisse en cet endroit étaient les citoyens du « Point du Jour », extrémité ouest des premier et deuxième rangs de Brandon, au nombre de douze. Vingt-sept citoyens des troisième et quatrième rangs de Brandon (paroisse de St-Gabriel) et neuf citoyens du rang de Ste-Anne (paroisse de St-Norbert) avaient aussi signé cette contre-requête. Les choses en restèrent donc là pour l'instant.

En 1893, un incident fortuit fit rebondir toute la question. Cette année même, M. Pierre Pelletier était nommé curé de St-Félix de Valois, en remplacement de M. Urgel Archambault. Au mois de novembre, il était appelé à exercer son ministère auprès d'une malade dans le premier rang de Brandon, non loin de l'église actuelle de St-Cléophas. Par suite de pluies prolongées, les chemins, étaient devenus impraticables, et partant, au cours du voyage le nouveau curé s'était fait copieusement balloter. Après avoir

rempli les exercices de son ministère, il causa avec les gens et il leur dit entr'autres choses: « Mais vous êtes terriblement éloignés de l'église, vous devriez songer à vous ériger en paroisse. »

La population saisit la balle au bond. La parole du curé se répandit comme une traînée de poudre. Tous voyaient déjà poindre le clocher de la future église. Les anciens surtout entrevoyaient la réalisation de la parole prophétique de Mgr Bourget: « Plus tard vous aurez votre paroisse. »

Quelques citoyens se mirent à la tête du mouvement et, au printemps de 1894, une requête pour division de paroisse était présentée à Mgr Fabre, archevêque de Montréal, à l'occasion de sa visite pastorale à St-Félix. Sa Grandeur leur répondit qu'Elle allait prendre leur requête en sérieuse considération. La réponse fut lente à venir. Enfin, le 5 janvier 1895, Mgr Fabre adressait au curé et aux fidèles de St-Félix de Valois une lettre dans laquelle il affirmait « qu'il n'y avait pas lieu d'accorder un démembrement ou une chapelle-succursale ».

Voyant l'inutilité de leurs démarches et de leurs efforts, plusieurs citoyens des deux rangs de Brandon voulurent passer outre et construire quand même église et presbytère, mettant par là l'autorité ecclésiastique devant le fait accompli. Dans ce but, ils élirent sept syndics pour veiller à la construction des édifices religieux et ils mirent sur pied une souscription volontaire pour en défrayer les frais. Les syndics élus furent MM. Francis Houde, Olivier Cloutier, Joseph Coutu, Maxime Piette, Hercule Contré, Nazaire Ducharme et Léandre Masse.

Ce furent MM. Jean-Baptiste Roberge et Félix Bruneau qui préparèrent les plans et devis de l'église et du presbytère, et M. Roberge accepta de construire les deux édifices au prix de la souscription versée. Elle s'élevait à dix-huit cents dollars (\$1800.00). L'église mesure 80 pieds sur 40. Les édifices religieux furent élevés sur le terrain de M. Pierre Minville.

Entre temps, la nouvelle était parvenue aux oreilles de Mgr Fabre que les citoyens des deux rangs de Brandon avaient commencé la construction d'une église. Il adressait donc au curé et aux fidèles de St-Félix de Valois une lettre en forme solennelle dans laquelle il déclarait qu'il était affligé d'un tel acte et « qu'il n'y aurait pas là de chapelle, ni maintenant ni dans un temps rapproché ».

Au mois de novembre 1895, l'église était terminée et quarante-

trois francs tenanciers sollicitaient de Mgr l'Archevêque de Montréal la faveur de l'érection canonique d'une paroisse avec curé résident. Ils déclaraient de plus qu'ils étaient prêts à assumer au dit curé une honnête subsistance.

Vers le même temps, une nouvelle requête des opposants déjà précités priaient Mgr Fabre de ne point les englober dans la nouvelle paroisse, si jamais elle était créée. A ce moment, la plupart des citoyens des premier et deuxième rangs de Brandon avaient déserté l'église de St-Félix de Valois. Ils allaient entendre la messe le dimanche, soit à St-Gabriel de Brandon, soit à St-Jean de Matha, ou à St-Norbert. Aux beaux jours de l'été, la chose était plutôt facile, mais allez donc parcourir huit à dix milles au cours de l'hiver par des chemins affreux!

Chacun demeurait alors chez lui en attendant de meilleurs jours. Les jeunes gens, avec l'insouciance de leur âge, ne songeaient qu'à s'amuser. Ils se réunissaient les dimanches après-midi et soir et s'en donnaient à cœur joie. Les chansons et surtout les danses carrées jouissaient alors de la plus grande vogue!

L'ennemi du bien voulut aussi en profiter pour y venir semer l'ivraie. Un prédicant protestant de St-Gabriel de Brandon, accompagné du « Rouge à Sarrazin », un apostat notoire, vint un jour tenir une assemblée dans la demeure d'un citoyen du deuxième rang afin d'engager les gens à se rallier aux sectes dissidentes. Les archives du diocèse de Joliette conservent en outre une lettre de M. L.-R. Bouchard, ministre protestant de Joliette, adressée à M. Charles Laramée, dans laquelle il fait l'éloge de la Bible qu'il lui conseille de lire assidûment.

Une lettre adressée à Mgr Fabre, en date du 21 décembre 1895, lui annonce que le même prédicant a offert aux citoyens d'acheter leur église au prix qu'elle a coûté, et à l'avenir, de les desservir et d'instruire leurs enfants sans bourse délier. En même temps, des bibles protestantes étaient déposées dans diverses maisons de la paroisse. Heureusement, toutes ces généreuses propositions tombèrent dans le vide. Il y eut bien quelques « têtes chaudes » qui étaient prêtes à passer à l'ennemi pour punir l'Archevêque et le curé de St-Félix de Valois !..., mais ces gens furent vite mis à la raison. Les hommes de foi qui jadis parcouraient à pied sept à huit milles, à l'époque des semailles, pour assister à la messe paroiss-

siale, n'étaient pas prêts à vendre leur droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

Au cours des années 1895-96, les lettres et les requêtes s'accumulèrent à l'archevêché de Montréal, sollicitant la création d'une paroisse et la possession d'un curé. Ces démarches s'échelonnent aux dates suivantes : 23 juillet, 18 octobre, 20 novembre, 18 décembre 1895, et enfin 8 février 1896.

Le 29 juillet 1896, M. Théophile S. Provost, curé de St-Jean de Matha, qui était le plus exposé à recevoir les doléances de ces pauvres gens, intercédait en leur faveur auprès de Mgr Fabre. Il exprimait ses craintes qu'ils ne se lassent enfin et passent à l'ennemi.

L'heureux dénouement de ce troublant problème se produisit au mois de décembre 1896. Sur son lit de mort, Mgr Chs Ed. Fabre détacha une partie des premier et deuxième rangs de Brandon pour en former une nouvelle paroisse. Elle fut mise sous le patronage de saint Cléophas, à la suggestion de Mgr Fabre lui-même qui avait une dévotion toute particulière à ce disciple de Notre-Seigneur. D'aucuns ont prétendu que M. Cléophas Beausoleil, député fédéral de Berthier, n'avait pas été étranger à cette désignation. Après enquête faite, il semble que cette assertion soit erronée.

On peut imaginer la joie, l'allégresse des nouveaux paroissiens de Saint-Cléophas, après tant de soucis, de démarches et une si longue attente. L'un des premiers à se réjouir fut sûrement M. Paul Laferrière, l'un des partisans les plus ardents du nouveau démembrement. Il avait été choisi en 1894, avec M. Léandre Masse, pour aller porter à Mgr Fabre la première requête et, lors de la division de la paroisse, il venait d'accomplir son dix-huitième voyage à Montréal. Une correspondance très nourrie et qui témoigne de son activité épistolaire orne les cartables de l'évêché de Joliette.

Ses démarches s'inspiraient d'intentions très droites et très pures. Éloignés de six et sept milles de l'église de Saint-Félix de Valois, beaucoup de paroissiens des rangs de Brandon étaient souvent dans l'impossibilité d'assister à la messe le dimanche et de s'approcher fréquemment des sacrements. Une église à leur porte leur facilitait ces avantages spirituels. Cette attente n'a pas été trompée. La paroisse de Saint-Cléophas compte parmi les premières du

diocèse pour l'assistance aux offices religieux et la fréquentation des sacrements. Elle a toujours témoigné un grand attachement à ses prêtres et une noble générosité envers son église.

Quoique d'un caractère ardent et entier, M Paul Laferrière fut un chrétien exemplaire. C'était un spectacle édifiant que de voir cet octogénaire, chaque dimanche, à la grand'messe, s'approcher de la Sainte Table, en compagnie de sa digne épouse.

M. Laferrière est décédé le 7 mars 1954, à l'âge de 90 ans, 10 mois; son épouse l'a suivi dans la tombe deux ans plus tard, le 2 mars 1956. Ils ont laissé dans le deuil neuf enfants vivants, trente petits-enfants, quarante arrière-petits-enfants et un de la cinquième génération. Pour eux s'est accompli le souhait de l'Écriture que leur faisait le prêtre au jour de leur mariage : Puissiez-vous voir vos enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération.

Pour faire suite à la décision de l'archevêque de Montréal décrétant la création de la paroisse, une nouvelle requête fut adressée à l'autorité compétente. Voici le texte de ce document :

« L'humble requête des soussignés expose :

Qu'ils sont propriétaires de biens-fonds situés dans cette partie de la paroisse de St-Félix de Valois appelée le premier et le second rang du Township de Brandon;

Qu'ils ont fait, il y a même quelques années, les demandes et formalités pour l'érection ou démembrement d'une nouvelle paroisse dans cette localité;

Que les titres et documents à cet effet sont déposés à l'Archevêché de Montréal;

Que les requérants ont lieu de croire que leur demande leur sera accordée et qu'ils réitèrent leurs vœux les plus ardents auprès de Sa Grandeur pour qu'Elle leur accorde un prêtre pour desservir leur nouvelle paroisse,

Que déjà ils ont construit une église et un presbytère et que maintenant, outre le parachèvement des bâtisses ci-dessus et autres dépendances à être faites sur la surveillance du curé qui leur sera nommé, ils s'engagent et s'obligent par les présentes de donner en dîmes ou autre prélèvement, chaque année, une somme assez élevée pour procurer la vie et le confort à un curé y résidant.

C'est pourquoi, les requérants demandent humblement, mais avec toute l'adeur que le besoin a fait naître, que leur localité soit érigée

en paroisse, et qu'un prêtre desservant soit nommé pour cette nouvelle paroisse, aussitôt que faire se pourra.

Et vos requérants ne cessent de prier... St-Félix de Valois, ce vingt-six décembre, mil huit cent quatre-vingt-seize.

Charles x (sa marque) Coutu	Charles x McMurray
Napoléon Piette	Olivier Cloutier
Paul Laferrière	Maxime Poirier, fils
Joseph Coutu	Esdras x Martineau
Charles Laramée	Joseph x McMurray
Alexis x Ducharme	Gédéon Mousseau
Alexis Coutu	Louis Boucher
Charles Coutu	Narcisse Ducharme
Jean-Louis Coutu	Louis Hénault
Maxime x Piette	Eugène x Champagne
Maxime x Poirier	Hercule x Contrée
Octave x Cloutier	Louis x Contrée
Joseph x Marois	Paul Pelland
Octave Clermont	Louis x Marois
Joseph Poirier	Joseph x Rondeau
Léandre x Masse	Joseph Poirier
Joseph x Clermont	Nazaire Contrée
Alexis x Robillard	François x Godin
Félix x Marois	Auguste x Boucher
Dame Vve Boucher	Stanislas Ducharme
Rémi x Plante	Médéric Poirier
Henri x Hénault	David x Godin
Félix x Bruneau	Hormidas Godin
André x Laferrière	Léonce Miville
François x Marois	Alfred Minville

Nous, soussignés, certifions que les signatures et marques ci-dessus et des autres parts, ont été donnés librement en notre présence et qu'elles sont de ceux dont elles portent les noms. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat au Township de Brandon, le trentième jour de décembre, mil huit cent quatre-vingt-seize.

Témoins { Joseph Coutu
Nazaire Ducharme

COMMISSION

Vu la requête en date du vingt-six décembre, mil huit cent quatre-vingt-seize, présentée à Mgr Fabre, archevêque de Montréal, au nom et de la part de la majorité des francs tenanciers, d'une partie y désignée de la paroisse de St-Félix de Valois, comté et district de Joliette, à l'effet d'obtenir l'érection canonique d'une paroisse qui sera formée de la dite partie de la paroisse actuelle de St-Félix de Valois, nous avons député et députons Monsieur Paul Napoléon Bruchési, l'un des chanoines de la cathédrale de Montréal, à l'effet de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la dite requête et d'en donner un procès-verbal de commodo et incommodo qui nous sera référé, pour être par Nous réglé ce que de droit.

Donné à l'archevêché de Montréal, sous le seing et le contre-seing de notre chancelier, le sept janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

F. Bourgeault, Vicaire capitulaire

Par ordre

Alfred Archambault, ch. chancelier.

Montréal, le 7 janvier 1897.

AVIS

A tous ceux qui peuvent être intéressés dans l'érection d'une paroisse qui serait formée d'une partie de la paroisse de St-Félix de Valois appelée le premier et le second rang de Brandon, comté et district de Joliette.

Vous êtes avertis que mardi, le vingt-sixième jour du mois de janvier présent, je soussigné, chanoine de la cathédrale de Montréal, me transporterai à la maison d'école du premier et du second rang de Brandon par une commission spéciale de Messire Florent Bourgeault, Vicaire capitulaire du diocèse de Montréal, pour vérifier les allégations d'une requête en date du vingt-six décembre, mil huit cent quatre-vingt-seize, par la majorité des francs tenanciers de la dite localité, à l'effet d'obtenir une érection canonique de paroisse. En conséquence, tous ceux qui se croient intéressés pour ou contre la dite requête sont requis de se trouver le dit jour, au lieu ci-dessus indiqué à dix heures du matin.

Archevêché de Montréal, le 7 janvier 1897.

P.N. Bruchési, chan.

Tel que ci-haut annoncé, le 26 janvier 1897, M. le chanoine Paul Bruchési se transporta à l'école du 1er rang de Brandon pour y tenir l'assemblée précitée. M. Paul Laferrière alla le quérir au presbytère de St-Félix. Il y était arrivé la veille. Le froid était très vif et le futur archevêque de Montréal n'était pas habitué de parcourir en voiture d'aussi grandes distances. Aussi, les pieds à moitié gelés, il dut arrêter en chemin pour se réchauffer. M. Laferrière le fit entrer chez M. Esdras Emery, forgeron, qui demeurait en face de la maison d'école de Ramsay. La dame du logis en fut toute estomaquée : elle n'avait pas l'habitude de recevoir des visiteurs aussi distingués, et cela, à une heure aussi matinale.

La réunion se tint, tel qu'annoncé précédemment, à l'école du 1er rang. Elle fut des plus paisible. Seuls les citoyens du « Point du Jour » maintinrent leur opposition à la création d'une nouvelle paroisse.

M. le chanoine Bruchési prit le dîner chez M. Paul Laferrière, et au cours de l'après-midi, il fut reconduit au presbytère de St-Félix par M. Léandre Masse. De retour à l'archevêché de Montréal, il présenta un rapport favorable. Mgr le Vicaire capitulaire émit alors le décret suivant :

« Nous, soussigné, Vicaire capitulaire du diocèse de Montréal, à tous ceux que les présentes verront, faisons savoir que vu :

1. La requête, en date du vingt-six décembre, mil huit cent quatre-vingt-seize, présentée à feu Mgr Édouard Charles Fabre, archevêque de Montréal, au nom et de la part de la majorité des francs-tenanciers du premier et du deuxième rang de Brandon, dans la paroisse de St-Félix de Valois, comté et district de Joliette, la dite requête demandant l'érection du dit territoire en paroisse, pour les raisons ci-énoncées;

2. Notre commission en date du sept janvier dernier, chargeant Monsieur Paul Napoléon Bruchési, l'un des chanoines de la cathédrale de Montréal, de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la requête, et d'en dresser un procès-verbal de commodo et incommodo;

3. Le certificat signé par les sieur Louis Dauphin d'un avis lu publiquement et affiché dimanche le dix et dimanche le dix-sept janvier dernier, à l'issue du service divin du matin à la porte de l'église de St-Félix de Valois, le dit avis convoquant les intéressés pour ou contre

la dite requête, à une assemblée, pour le vingt-sixième jour du mois de janvier dernier, à dix heures du matin dans la maison d'école, pour le premier et le deuxième rang de Brandon, territoire des requérants;

4. Le procès-verbal de commodo et incommodo du dit Monsieur Bruchési, notre délégué, en date du vingt-sixième jour de janvier dernier, vérifiant dans presque toutes leurs parties les faits énoncés dans la dite requête, et concluant à l'opportunité de l'érection canonique d'une nouvelle paroisse dans cette partie de la paroisse de St-Félix de Valois, mentionnée plus haut, afin de faire disparaître les difficultés religieuses qui y existent depuis longtemps;

5. Vu la volonté de feu Mgr l'Archevêque à nous exprimée par Sa Grandeur, dans les derniers jours de sa vie;

6. L'opposition présentée à notre délégué par plusieurs francs tenanciers des dits premier et deuxième rangs de Brandon, lesquels ne veulent pas appartenir à la paroisse demandée pour les raisons mentionnées dans la dite opposition;

Désireux de voir la paix se rétablir et la religion prospérer au sein des familles de ce territoire;

En conséquence de l'avis et du consentement du Chapitre de la Cathédrale, Nous avons érigé et érigeons par les présentes, en titre de curé et de paroisse sous l'invocation de saint Cléophas dont la fête se célèbre le vingt-cinq septembre, conformément à la suggestion de feu Mgr l'Archevêque de Montréal, une partie des dits premier et deuxième rangs de Brandon de la paroisse de St-Félix de Valois, comprenant une étendue de territoire d'environ quatre mille cent trente arpents en superficie et bornée comme suit : au nord-est et au nord-ouest par la paroisse de St-Gabriel de Brandon; au sud-est par la ligne entre le canton de Brandon et la seigneurie de Berthier; au sud-ouest par les terres numéro six cent trente-cinq (635) et numéro cinq cent soixante-un (561) du cadastre de la paroisse de St-Félix de Valois;

Pour être les dites cure et paroisse de St-Cléophas entièrement sous la juridiction spirituelle de l'Ordinaire du diocèse de Montréal, à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique de ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse,

de porter respect et obéissance à leur pasteur dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Sera le présent décret lu et publié, etc...

Donné à l'archevêché de Montréal sous notre seing et le contre-seing de notre vice-chancelier le quatre février, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

*F. Bourgeault, P.V.C.
Vicaire capitulaire*

Par mandement de M. le Vicaire Capitulaire

L.-E. Cousineau, chan. Vice-chancelier.



CHAPITRE III

LA VIE RELIGIEUSE

Le premier curé de Saint-Cléophas de Brandon fut nommé par Mgr Fabre au moment même où il décrétait l'érection de la paroisse. Ce fut M. Arthur-Omer Houle, jusque-là professeur de Belles-Lettres, au collège Joliette.

Né à Sainte-Élisabeth de Joliette, le 9 septembre 1860, de Joseph Houle, cultivateur, et d'Émérance Olivier, il fit ses études classiques et théologiques au collège Joliette, et il fut ordonné à Montréal par Mgr Fabre, le 22 décembre 1883. Professeur de 1883 à 1896, il fut nommé, au mois de décembre 1896, curé-fondateur de la nouvelle paroisse.

M. Houle était doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur. Homme cultivé, d'un jugement sûr, d'une bonté communicative, il sut s'attirer, dans tous les postes où il a exercé son ministère, l'affection et l'estime, et il a laissé partout un souvenir ineffaçable.

Le nouveau curé arriva à Saint-Cléophas au cours du mois de février 1897. Comme l'intérieur du presbytère n'était pas terminé, il prit résidence chez l'un de ses paroissiens, M. Maxime Poirier, père de M. Médéric Poirier et aïeul de M. Omer Poirier.

La bénédiction du nouveau temple eut lieu le 17 février. Cette cérémonie fut présidée par M. Pierre Pelletier, curé de Saint-Félix de Valois, la paroisse-mère. Il chanta également la grand' messe, assisté de M. Calixte Desrochers, curé de Saint-Norbert de Berthier, comme diacre, et de M. Isaïe Clairoux, professeur de philosophie au collège Joliette, comme sous-diacre.

Assistaient au chœur ; M. Prosper Beaudry, curé de Joliette; le Rév. Père Cyrille Beaudry, c.s.v., supérieur du collège Joliette; le Rév. Père Louis Léger, c.s.v., procureur; MM. Louis Bonin, curé de Sainte-Mélanie; Pierre Derome, desservant de Saint-Edmond et le curé A.-O. Houle. L'église regorgeait de paroissiens et d'étrangers.

Quelques jours plus tard, avait lieu une assemblée de paroisse pour faire le choix des trois marguilliers du banc. Les élus furent MM. Alexis Ducharme, marguillier en charge, André Laferrière et Louis Marois.

M. Alexis Ducharme était l'aïeul de MM. Denis et Henri Ducharme; M. André Laferrière, le père de M. Paul Laferrière et l'aïeul de M. Émilien; M. Louis Marois était l'aïeul de M. Rodolphe Bruneau, maire.

Voici maintenant les noms des autres marguilliers depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours :

MM. Charles Coutu	Pierre Marion
Louis Hénault	Donat Ducharme
Alfred Minville	Charles Champagne
Maxime Piette	Onésime Poirier
Octave Cloutier	Ludger Barrette
Jean-Louis Coutu	Olivier Cloutier
Nazaire Ducharme	Joseph Laferrière
Olivier Cloutier, père	Félix Bellerose
Napoléon Piette	Hector Coutu
Francis Houde	Denis Ducharme
Pierre Minville	Joseph Barrette
Alexis Coutu	Joseph Champagne
Rémi Plante	Anatole Minville
Stanislas Cloutier	Lucien Desrosiers
Joseph Coutu	Joseph Piette
Hormisdas Godin	Walter Plante
Auguste Boucher	Omer Marois
Hercule Chênevert	Albert Hénault
Félix Bruneau	Azellus McMurry
Léonce Minville	Émile Ducharme
Charles Coutu	Omer Rondeau
Henri Hénault	Cléophas Poirier
Joseph Poirier	Rodolphe Bruneau
Médéric Poirier	Omer Poirier
Paul Pelland	Napoléon Pontbriand
Alphonse Cloutier	Auguste Marois
Charles McMurray	Gérard Boucher
Paul Laferrière	Stanislas Poirier
Wilfrid Martineau	Abondius Corriveau
Charles Minville	Eustache Minville
Joseph Rondeau	Jean-Louis Brizard
Eusèbe Bruneau	Léo Ducharme
Henri Ducharme	Léopold Joly

Le premier baptême inscrit dans les registres de la paroisse fut celui de Joseph, Arthur, Azellus Martineau, fils d'Esdras Martineau, cultivateur, et de Arménie Hénault. Il est né le premier mars 1897. Le premier mariage, célébré ce même jour, fut celui de M. William Archambault, domicilié à Joliette, et de Clara McMurray. La première sépulture fut celle d'un enfant d'Alexis Robillard et de Valérie Rousseau, décédé le 7 mai. La deuxième fut celle d'Ida Masse, fille de Léandre Masse et de Julie Clermont, décédée le 10 mai.

L'érection canonique du Chemin de la Croix eut lieu dans l'église le 28 février 1897, et dans la sacristie le 20 novembre 1898. C'est M. le curé Houle qui présida ces deux cérémonies. L'établissement de la Congrégation des Dames de Ste-Anne eut lieu de même le 26 juillet 1898.

Le premier soin du nouveau curé, à son arrivée dans la paroisse, fut de prendre des mesures afin de parachever le presbytère. Une assemblée de paroisse l'autorisa à entreprendre ces travaux et à faire construire de plus une allonge de 30 pieds sur 22, destinée à servir de cuisine et de réfectoire, ainsi que des dépendances. Comme l'espace n'était pas assez vaste pour recevoir ces dépendances, une seconde assemblée de paroisse autorisa M. le curé à faire l'acquisition de M. Olivier Cloutier, au prix de cent vingt-cinq dollars (\$125.00), d'un terrain d'un arpent en superficie.

Aux travaux de parachèvement du presbytère succédèrent les travaux de parachèvement de l'église. A une assemblée de Fabrique tenue le 15 août 1897, il fut résolu unanimement:

- 1 — De crépir les murs de l'église;
- 2 — De faire une boiserie qui montera jusqu'aux chassis du chœur et de la nef;
- 3 — De mettre sur les murs douze colonnes, demi-profondeur;
- 4 — De poser dans chaque fenêtre un encadrement intérieur pour y recevoir un double chassis;
- 5 — De faire une voûte unie, sans ornements.

A noter qu'au jour de la bénédiction de l'église n'existait que le comble extérieur. Tous les entrants étaient visibles et ils offraient un aspect plutôt désagréable.

Pour la confection de ces travaux, l'assemblée de Fabrique au-

torisa M. le curé à emprunter la somme de douze cents dollars (\$1200), après l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

Vers le même temps. M. Urgel Archambault, ancien curé de Saint-Félix de Valois, faisait un don de cinq cents dollars (\$500) à la nouvelle paroisse, à la condition de lui chanter chaque année, à perpétuité, un service dit service de fondation. Au cours d'une assemblée tenue le 17 octobre 1897, cette offre fut acceptée avec reconnaissance. Quelques semaines avant sa mort qui survint le 29 avril 1900, M. Archambault avait fait un nouveau don de cinq cents dollars (\$500) pour le lambrissage en briques de l'église paroissiale. Ce don avait été accepté par l'assemblée de paroisse, le 11 mars 1900.

Neuf ans plus tard, c'est-à-dire le 17 octobre 1909, la paroisse avait la joie d'accepter un autre don de quatre cents dollars (\$400) d'un paroissien de Saint-Félix de Valois, du nom de Félix Valois, qui demanda en retour un service annuel, à perpétuité.

Durant son séjour à Saint-Cléophas, M. Houle eut à remettre en place beaucoup de choses qui clochaient et à corriger des abus qui s'étaient introduits au cours des années 1895 et 1896. Son séjour n'y fut donc pas toujours de tout repos. Habitué au collège Joliette à vivre en nombreuse compagnie, il souffrit aussi terriblement de l'isolement dans une petite paroisse de campagne. Au milieu de ses épreuves et de ses ennuis, il déclarait plus tard à ses intimes qu'au cours d'une phase plus cruelle que les autres, il s'était acheminé vers l'église et qu'il avait saisi le tabernacle à deux mains pour réclamer de l'Hôte divin force et secours.

M. Houle a quitté la paroisse au mois de mai 1903 pour celle de Saint-Paul de Joliette. Là, il a reconstruit le presbytère incendié, dans lequel avait péri le curé précédent, M. Dupont. La cause de cet incendie mystérieux n'a jamais été déterminée.

En 1906, M. Houle était promu à l'importante cure de Saint-Jacques de l'Achigan où il a reconstruit l'église détruite également par un incendie désastreux. Il a élevé là un temple qui est tout à son honneur et qui est un véritable monument.

« Une nouvelle Acadie », histoire de Saint-Jacques de l'Achigan, a tracé de M. Houle le portrait suivant : « Administrateur-né, le curé Houle était fréquemment consulté par son évêque. Le 22 avril 1919, Mgr Forbes l'avait créé chanoine titulaire de la Cathédrale. Il affrontait avec succès les problèmes les plus ardues de construction. Le chanoine Houle fut constamment la conso-

lation de sa famille, la joie de ses maîtres, l'homme de Dieu, tant dans l'enseignement que dans le ministère, comme le proclamait Mgr Papineau, dans son oraison funèbre.

« Psychologue, il encourageait, en plus des réjouissances paroissiales qui créent et développent un esprit d'union, d'autres mouvements favorables à tous les progrès...

« Le digne pasteur de toute la génération actuelle, M. le chanoine Houle, était bien connu pour son hospitalité légendaire. Fin causeur, il aimait beaucoup les arts, en particulier la musique. Quelques heures seulement avant sa mort, pour une dernière fois, il avait joué sur son violon « l'Ave Maria », et il avait chanté : « C'est le mois de Marie », en s'accompagnant au piano.

« S'il déployait habituellement une douceur attirante, il ne reculait jamais devant le devoir, car il savait concilier en sa personne deux traits saillants de ses prédécesseurs : la bonté de M. Paré et la fermeté des Maréchal. Il traçait du haut de la chaire, la voie à suivre et dénonçait énergiquement l'erreur.

« On se souviendra longtemps de ses exhortations à la communion fréquente : « Chaque communion, répétait-il, doit préparer la suivante », de ses sermons sur l'observance du dimanche; de ses appels véhéments en faveur de la tempérance. En mai 1913, avec le concours du P. Joachim-Joseph (Monfette), O.F.M., il avait eu la joie d'obtenir par voie de référendum (le vote fut presque unanime 254 contre 3 voix), l'établissement de la prohibition, qui, mille grâces en soient rendues à Dieu, existe encore. »

M. le chanoine Houle est décédé subitement dans la soirée du 1er mai 1934, et il dort maintenant son dernier sommeil au cimetière de la paroisse qu'il a administrée pendant vingt-huit ans.

* * *

Le successeur de M. Houle fut M. Narcisse Gauthier. Né le 8 novembre 1856, d'Antoine Gauthier et de Joseph Richard, il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné le 3 juin 1882, il fut vicaire à Joliette (1882-87); à Boucherville (1887-88); à Saint-Joseph de Montréal (1888-1903). En 1903, il était nommé curé de Saint-Cléophas.

Immédiatement après son arrivée, M. Gauthier avait la grande joie d'assister à l'ordination du premier prêtre de la paroisse,

M. Cuthbert Poirier qui reçut l'onction sacerdotale, à Montréal, le 6 juin et qui, le dimanche suivant, chantait sa première messe dans l'église paroissiale. Fils d'Onésime Poirier et de Valérie Bourdon, il était né le 25 mai 1878, avait fait ses études classiques au collège Joliette et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal.

Très intelligent, excellent prêtre, M. Cuthbert Poirier, par suite de sa santé débile, n'a pu donner la mesure de son talent. D'abord vicaire à Sainte-Hélène de Montréal (1903-06), il dut ensuite aller chercher aux États-Unis un climat plus clément. On le retrouve donc au diocèse de Denver, Colorado, où il est d'abord vicaire à la cathédrale (1906); puis aumônier à l'orphelinat de Pueblo (1906-07); vicaire à Grand Junction (1097-13); curé de Fruita (1913-17).

Voyant sa santé améliorée, il revient alors à l'archidiocèse de Montréal, où il est nommé aumônier de Villa Maria (1917-22). En 1922, il devient curé-fondateur de la paroisse de Sainte-Jeanne de Chantal, à Stratermore, et en 1928 aumônier du collège Laval, à Saint-Vincent de Paul, Ile Jésus. Il est décédé le 19 décembre 1929, à l'âge de 51 ans. Ses restes mortels reposent dans le cimetière de cette paroisse.

M. Narcisse Gauthier, nommé curé au mois de mai n'a fait que passer dans la paroisse. Dès le mois de novembre, il entra à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour y mourir en mars 1904.

Son service funèbre fut célébré par M. Pierre Sylvestre, Vicaire forain et curé de Saint-Gabriel de Brandon, et son oraison funèbre fut prononcée par Mgr Zotique Racicot, Vicaire général de Montréal, qui devait l'année suivante être promu à l'épiscopat.

Assistaient au chœur : MM. Th.-S. Provost, desservant de la paroisse durant la maladie du défunt; L.-F. Bonin, curé de Sainte-Mélanie; P. Pelletier, curé de Saint-Félix de Valois; J.-B. Morin, curé de Saint-Jean de Matha; F. Mondor, curé de Lanoraie; A.-O. Houle, curé de Saint-Paul; Ed. Leblanc, vic. de Saint-Gabriel; J. Lavallée, vic. de Sainte-Brigide de Montréal; Ls-G. Melançon, vic. de Saint-Jean de Matha; V. Ducharme, vic. de Saint-Félix de Valois; Rév. P. L.-J. Morin et J.-D. Bordeleau, professeurs au collège Joliette, Cuthbert Poirier et J.-B. Desrosiers.

Les restes mortels de M. Gauthier reposent au pied de la grande croix du cimetière de la paroisse. Il a laissé le souvenir d'un éloquent prédicateur.

Le curé suivant fut M. Joseph Lavallée. Né à Saint-Norbert de Berthier, le 3 mai 1863, de Jean-Baptiste Lavallée et de Léocadie Désorcy, il fit ses études au collège Joliette. Ordonné à Montréal le 1er juillet 1888, il fut vicaire à Sainte-Scholastique (1888-89); à Saint-Félix de Valois (1889-90); à Saint-Lin (1890-92); à Saint-Paul de Joliette (1892-93); à Varennes (1893-97); à Saint-Joseph de Montréal (1897-98); à Boucherville (1898-1900); à Sainte-Brigide de Montréal (1900-04). Cette même année, il était nommé curé de la paroisse. Intelligent, avisé, habile, M. Lavallée s'est appliqué à promouvoir le bien spirituel et temporel de ses paroissiens. Pasteur lors du décret de saint Pie X sur la communion fréquente, disciple du Père Cyrille Beaudry, c.s.v., l'apôtre de la communion quotidienne, le nouveau curé s'efforça de développer la piété eucharistique et d'amener ses paroissiens à la sainte Table. La mentalité qu'il a alors créée est demeurée jusqu'à nos jours. Aux principales fêtes de l'année, il n'est pas rare de voir la presque totalité des fidèles s'approcher des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

M. Lavallée s'est aussi appliqué à compléter plusieurs travaux matériels qui s'imposaient. Il fit construire le chemin couvert qui relie l'église à la sacristie, le charnier actuel et fit couvrir de tôle galvanisée les édifices religieux. Il fit enlever le perron de l'église qui était en bois et le remplaça par un perron en béton. Il fit aussi décorer les autels et fit peindre la voûte et les murs de l'église.

En 1910, il était promu à la cure de Saint-Jean de Matha, où il prit sa retraite en 1917. Il est décédé le 23 décembre 1936, et il dort son dernier sommeil dans le cimetière de sa paroisse natale, Saint-Norbert de Berthier.

* * *

Le quatrième curé de la paroisse fut M. Delphis Desroches. Né à Saint-Esprit, comté de Montcalm, le 8 septembre 1866, d'André Desroches, cultivateur, et de Héloïse Mercier, il fit ses études au collège Joliette; fut ordonné à Montréal par Mgr Fabre, le 11 juin 1892. Vicaire à Saint-Jacques-le-Mineur (1892-93); à Saint-Bruno (1893-94); à Saint-Charles de Montréal (1894-1900); à Saint-Joseph de Cohoes (1900-04); il accepta la cure de Lafontaine, Ontario, où il demeura de 1904 à 1908. De retour au diocèse

de Joliette, il fut vicaire de l'Épiphanie, puis curé de Saint-Cléophas (1910-15), de Lavaltrie (1915-21), de l'Épiphanie (1921-37). Après s'être retiré du ministère en 1937, il est décédé à l'Épiphanie, 17 novembre 1941.

Au lendemain de sa mort, M. Ozias Valois, alors curé de Saint-Joachim de La Plaine, écrivait une notice biographique dont je détache les lignes suivantes : « A l'Épiphanie vient de disparaître un brave curé avec qui j'ai demeuré pendant neuf ans. Il incarnait, tout en gardant sa dignité sacerdotale, le vrai type « normand, espiègle, jovial », mais en retour très hospitalier. Pendant les longues soirées que j'ai eu à passer avec lui, il savait mêler l'utile à l'agréable, le plaisant au sévère, il savait faire aimer la vertu et se vérifier l'adage : un saint triste est un triste saint. Il avait une mémoire prodigieuse et des relations étendues. Il avait vécu dans deux pays, les États-Unis et le Canada, connaissant une foule de gens et racontait sur leur compte de plaisantes anecdotes. C'était vraiment une détente pour l'esprit que de l'entendre raconter, avec une imagination un peu maligne, les bons tours qu'il avait joués à ces gens. Mais il n'avait que du bien à dire sur le caractère de ses supérieurs et excusait toujours les torts et les défauts réels du prochain et de ses confrères. En définitive on peut dire qu'il aimait réellement ses confrères, tâchait de leur rendre leur séjour chez lui des plus agréables, mais gare aux naïfs qui ne le connaissent pas, car son presbytère était, à son dire, hanté...

« Il avait gardé de son Séminaire un souvenir ému et reconnaissant, surtout pour le Père Cyrille Beaudry, c.s.v ..

« Il dirigeait bien sa paroisse; il avait beaucoup de bon sens et l'intelligence très vive, il avait le mot juste et court pour répondre à un paroissien récalcitrant qui ne pouvait s'empêcher de dire que son curé avait raison. Il gardait la résidence, ne s'absentant qu'un jour ou deux par année. Et tout son peuple pouvait le voir quand il le désirait. Toute la paroisse l'aimait et, je pourrais dire, le vénérait, malgré certains défauts inhérents à la nature humaine. »

Comme le note M. Ozias Valois, son ancien vicaire, M. le curé Desroches avait un penchant mal combattu pour jouer des tours. Ils ne se comptent plus les tours qu'il a joués à ses sacristains, à ses vicaires et à combien d'autres. Et ces tours ne manquaient pas d'esprit. En voici deux exemples entre mille. Au printemps de 1914, M. Donat Bordeleau, curé de l'Île du Pads, se rendait à St-

Cléophas, à l'occasion des Quarante-Heures. M. Eugène Gervais était alors sacristain. M. le curé de l'Île du Pads le félicita de la propreté de l'église et de la sacristie, il le loua surtout de la belle tenue de son jardin. Pour sa part, ajoutait-il, lui-même ne regrettait qu'une chose, c'était de ne pas posséder un employé si habile et si dévoué. De loin M. Desroches avait été témoin de ces propos. A quelques jours de là, il annonçait à son sacristain qu'il venait de recevoir une lettre de M. Bordeleau, réclamant la présence de M. Gervais à l'Île du Pads pour des travaux de jardinage. Tout heureux de cette nouvelle, le pauvre sacristain prenait le premier train, en route pour l'Île du Pads. Vous voyez d'ici la tête du curé en apercevant ce visiteur insolite, surtout en apprenant le but de sa visite. Depuis longtemps les travaux du jardin étaient terminés, et le sacristain était loin d'être désiré. Honteux et confus, pouvons-nous dire avec le fabuliste, le bedeau jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. Mais il devait se faire prendre bien des fois encore.

Au cours d'une maladie, M. Desroches avait dû faire un séjour assez prolongé chez ses parents, dans la paroisse du Saint-Esprit. Sur le point d'aller reprendre son poste, à Montréal, il faisait don aux religieuses d'une plante très rare, venant de Cochinchine, et portant, paraît-il, une fleur très brillante. Surtout il demandait qu'on en prit un soin particulier et qu'on l'arrosât très souvent. La tige venait à peine de sortir de terre. La plante grandit rapidement et porta bientôt sa fleur. Cette fleur n'avait rien de très brillant, elle ressemblait plutôt à une fleur de pomme de terre. Pour s'en assurer, la supérieure du couvent creusa la terre et découvrit, en effet, une vulgaire patate.

Comme M. Desroches était de passage chez ses parents, à l'occasion du Jour de l'An, les religieuses lui envoyèrent porter, par sa nièce, élève du couvent, un joli pâté aux patates, avec cette inscription : « Le produit de votre plante de Cochinchine ». A malin, malin et demi.

Depuis la fondation de la paroisse de Saint-Cléophas, la cloche qui appelait les fidèles à l'église en était une d'emprunt, elle appartenait à la paroisse de Saint-Jean de Matha. M. Desroches comprit que Saint-Cléophas était maintenant en état de posséder sa propre cloche, c'est pourquoi il fit l'achat d'une cloche qui fut bénite au mois de juin 1914.

L'œuvre par excellence de M. Desroches, secondé par MM. les Commissaires d'écoles de l'époque, fut la construction du couvent actuel et la venue des Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie. Cette heureuse innovation ne se fit pas sans difficultés et sans trouble; mais M. Desroches, qui ne manquait pas de diplomatie, sut intéresser au projet les citoyens les plus influents de la paroisse, surtout M. Paul Laferrière dont il connaissait l'activité et l'influence, et l'entreprise fut menée à bonne fin. Le couvent devait être inauguré sous son successeur.

Au cours de l'année 1912, M. Desroches avait la joie de voir l'ordination de deux prêtres, enfants de la paroisse : MM. Onésime Piette et Léonce A. Ducharme.

Né le 8 janvier 1888, du mariage de Maxime Piette et de Julie Masse, M. Onésime Piette avait fait ses études classiques au Séminaire de Joliette, et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné le 1er juin 1912, dans la cathédrale de Montréal, il fut professeur au collège de Montréal (1912) vicaire de Sainte-Catherine d'Alexandrie;(1912-29); de la Nativité d'Hoche-laga (1929-35); curé de Saint-Octave (1935-40); de Saint-Georges, à Montréal (1940-43). Il est décédé à l'Hôtel-Dieu, le 1er décembre 1943, et il repose maintenant dans le cimetière de la paroisse, au pied de la Grande Croix.

M. Léonce A. Ducharme est né le 28 mai 1872, d'Alexis Charron dit Ducharme et de Josepte Gélinas dit Lacourse. Il fit ses études à Joliette, Saint-Laurent et Ironside. Il fut ordonné le 21 décembre 1912, à Ottawa, par Mgr C.-H. Gauthier. Vicaire à Grand Forks, Dakota Nord (1912-13), à Sainte-Cécile de Montréal (1913-16), aumônier de l'hôpital de Grand Forks (1916-18), curé de Belcourt (1918-24). d'Olga (1924-36). En repos (1936-40) il fut ensuite vicaire de Saint-Vincent de Paul de Montréal (1940-42). Il est actuellement chapelain à l'hôpital de la Providence, Lachute Mills, Qué.

* * *

A. M. Desroches succéda, en 1915, M. J.-Élie Poitras. Né à Saint-Roch de l'Acadian, le 8 décembre 1866, de Joseph Poitras, cultivateur, et d'Esther Guilbeault, il fit ses études classiques au collège de l'Assomption et ses études théologiques au Grand

Séminaire de Montréal. Ordonné par Mgr C.-E. Fabre, le 19 décembre 1891, il fut vicaire à Saint-Jean d'Iberville (1891-93); desservant à Saint-Eustache (1893); professeur au collège de l'Assomption (1893-94); vicaire à Lacolle (1894-95); à Acton (1895-96); curé d'Alexandria, Ontario (1896-1900); vicaire à Ruscom River (1900); à Saint-Vincent de Paul, Ile Jésus (1900-01); curé-fondateur de Saint-Émile de Montcalm (1901-04); où il a bâti l'église actuelle; curé de Saint-Calixte de Kilkenny (1904-06); vicaire au diocèse de Manchester, N.H (1906-13); à St-Cuthbert (1913-15) enfin, curé de Saint-Cléophas (1915-17).

Quelques mois après son arrivée, M. Poitras avait la joie de recevoir les trois religieuses de la communauté des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie qui venaient prendre la direction du nouveau couvent et donner l'éducation aux enfants de la paroisse. La bénédiction du nouvel édifice, eut lieu le 3 octobre 1915, et elle fut présidée par Mgr G. Forbes, évêque de Joliette. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. Clovis Rondeau, alors vicaire à Saint-Esprit de Montcalm.

M. Poitras ne fit que passer dans la paroisse, puisque deux ans plus tard il était nommé curé de Saint-Alexis de Montcalm. En 1928, il était promu à l'importante cure de Saint-Roch de l'Achigan, et en 1933, il prenait sa retraite dans la paroisse de Saint-Édouard de Montréal. Il est décédé en janvier 1958 âgé de 91 ans et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Roch de l'Achigan.

* * *

Le successeur de M. Poitras fut M. Napoléon Aumont. Né à Saint-Jacques de Montcalm, le 7 janvier 1875, d'Edmond Aumont et de Marie-Louise Venne, il fit ses études au collège Joliette. Ordonné à Montréal, le 21 décembre 1901, par Mgr Bruchési, il fut professeur au collège Joliette (1901-02); en repos (1902-04). En 1904, il devenait chapelain du Jardin de l'Enfance Saint-Joseph, poste qu'il occupa jusqu'en 1910. Il dirigeait en même temps l'École industrielle de Joliette, probablement la première du genre et l'ancêtre des Écoles actuelles d'Arts et Métiers.

M. Aumont possédait des talents nombreux et variés. On peut dire que c'était un homme à tout faire. C'est ainsi qu'il surveillait, en 1905, les travaux de restauration du Jardin de l'Enfance;

qu'il dirigeait, en 1906, les travaux d'électricité à la cathédrale de Joliette (1800 lampes); qu'il construisait, en 1907, sous la direction de M. Dostaler, architecte, le monastère du Précieux-Sang, et en 1909, la Maison provinciale des Sœurs des SS. Cœurs de Jésus et de Marie.

En 1910, il devint vicaire à Saint-Henri de Mascouche, où il ne demeura qu'une année, puis il fut nommé vicaire de Berthierville, où il devint le bras droit de M. le curé Pierre Pelletier. C'est lui qui a organisé le nouveau cimetière paroissial et qui a surveillé les travaux en béton de la grande passerelle qui s'étend de l'église à la rue, ainsi que de tous les trottoirs avoisinants.

En octobre 1917, M. Aumont devenait curé de la paroisse. Il continua à y déployer l'activité qu'il avait montrée ailleurs. Il possédait son propre atelier où il se livrait à différents travaux de menuiserie ou autres. Au presbytère, il fit de nouvelles divisions plutôt heureuses, et remplaça le système de poêles à bois par des fournaies à eau chaude. Comme à Berthierville, il construisit en béton le perron de l'église, la passerelle et tous les trottoirs y adjacents.

La paroisse lui doit aussi les magnifiques tableaux qui ornent le haut des autels : tableau de saint Cléophas au Maître-Autel et tableaux de la Sainte Vierge et de la Sainte Famille, aux autels latéraux.

M. Aumont avait une haute idée de la parole de Dieu; aussi quels soins n'apportait-il pas à ses sermons. Ce n'était pas qu'il fut un foudre d'éloquence; sa parole dolente et monotone a endormi bien des paroissiens, mais tout ceci n'enlevait rien à son mérite qui était de dire des choses remplies de doctrine évangélique et qui étaient propres à rapprocher de Dieu.

M. Aumont eut le plus long règne dans la paroisse, soit treize ans. En 1930, il était promu à la cure de Saint-Thomas de Joliette, et en 1953, il prenait sa retraite à la Maison Champagneur. Le 30 décembre 1952, il avait été nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Joliette.

M. Aumont est décédé le 9 juin 1957, à la suite d'un accident plutôt banal. En février, en entrant dans sa chambre, après sa messe du matin, il fit une chute qui l'immobilisa et dont il ne devait pas se relever. Il dort maintenant son dernier sommeil dans la crypte de la cathédrale de Joliette.

A M. Aumont succéda, en 1930, M. Henri Beaudoin. Né à Saint-Alexis de Montcalm, le 5 janvier 1887, d'Eusèbe Beaudoin, forgeron, et de Méline Roy, il fit ses études classiques au collège Joliette et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné le 31 juillet 1910, à Saint-Norbert de Berthier, par Mgr J.-A. Archambault, il fut vicaire à Sainte-Élisabeth (1910-12); Saint-Esprit (1912-13); Saint-Paul (1913-18); Saint-Lin (1918-22); aumônier de l'Hôpital Saint-Eusèbe (1922-25); missionnaire diocésain (1925-27); aumônier de la Congrégation Notre-Dame (1927-30). En 1930, il était nommé curé de Saint-Cléophas, où il est demeuré jusqu'en 1937, alors qu'il devenait curé de Saint-Ligouri. Durant son séjour à Saint-Cléophas, M. Beaudoin fit la toilette de l'église, il fit donc retoucher les peintures du chœur, de la voûte et des murs. Il fit disparaître le *petit poulailler* de douze pieds sur dix, où s'entassaient les chantres de l'époque et le remplaça par le magnifique jubé actuel qui mesure quarante pieds sur quinze.

Dans tous les postes où il a exercé son zèle, M. Beaudoin a été plus qu'aimé, disons le mot, il a été adoré. Voici l'appréciation qu'en donnait, au lendemain de sa mort le directeur actuel de l'Action Populaire, M. Léo Forest : *Une mort foudroyante vient de ravir à l'affection et à l'estime de ses paroissiens bien-aimés et de sa famille chérie entre toutes, un prêtre dont la vie entière se résume dans ces quelques mots : Ce fut un bon père pour tous.*

Qui ne se rappellera, pour de nombreuses années encore, cette haute stature d'homme apparemment bâti pour défier les outrages d'une longue vieillesse, cet embonpoint qui nous laissait entrevoir ce qu'aurait du être dans son temps, le vénéré curé Labelle, cette figure aux traits robustes, ces gestes rapides... Mais sous cette écorce plutôt sévère, quelle amabilité, quelle bienveillance, que de douceur dans ses paroles toujours si enjouées, que de bonté dans toute sa personne. A l'entendre les interpeller si amicalement et leur adresser toutes sortes de bons mots, les étrangers se croyaient connus de lui depuis longtemps, les plus timides se sentaient vite à l'aise et ses intimes désiraient toujours le revoir.

Hier, à ses funérailles, Monseigneur l'Evêque rappelait en termes tout à fait justes les principales oeuvres auxquelles M. Beaudoin se donna de grand coeur au cours de sa carrière sacerdotale, et en particulier comme curé de Saint-Ligouri.

Premièrement, le maintien d'un grand esprit de foi chez ses paroissiens, par l'encouragement qu'il apporta au mouvement des retraites fermées...

Monsieur le curé Beaudoin voulait aussi que le bon esprit régnât dans sa paroisse et il y contribua beaucoup par son tempérament si délicat, par l'accueil si cordial qu'il manifestait aux siens et à toutes les personnes qui le visitaient et qui trouvaient chez lui un ami des jours heureux comme des jours malheureux.

Il apporta une attention soutenue aux cérémonies du culte qu'il désirait le plus beau possible et qu'il savait, à l'occasion, embellir de sa voix riche et sonore...

La prédication le trouva toujours assidu. On rapporte qu'il donna dimanche, un de ses meilleurs sermons. Et pour continuer sur semaine les bienfaits de la prédication dominicale, il fit pénétrer le bon journal dans la majorité des foyers.

Enfin Monseigneur souligna la grande charité du regretté curé de Saint-Ligouri qui est mort pauvre ayant tout donné de son vivant, soit aux pauvres, soit aux œuvres d'éducation, soit à des parents ou à des amis dans le besoin, ne recherchant jamais la gloire dans ses charités, agissant toujours avec une grande sérénité, laissant croire à ceux qui l'entouraient que se détacher des biens de la terre, c'était pour lui ce qui était le plus facile au monde.

On me permettra de relater ici, en hommage à sa mémoire, une anecdote qui fait bien ressortir le grand cœur de M. le curé Beaudoin. J'étais à sa table un soir d'avril 1940 lorsqu'un mendiant s'amena au bureau. De sa place, à table, M. le curé l'interpella : « Tiens bonsoir Notre-Seigneur ! Eh oui, c'est bien ça. Notre-Seigneur a dit : Je viendrai à vous caché sous les habits d'un pauvre. Et M. le curé se leva, offrit sa propre place au mendiant qui mangea avec nous, très heureux de répondre à toutes les questions que lui posa M. le curé sur sa santé, ses allées et venues, ses projets, etc. A les voir et entendre tous les deux, on aurait dit deux frères qui ne s'étaient pas revus depuis des années. Et lorsque le repas fut terminé, Monsieur le curé alla reconduire le pauvre et le remercia très gentiment de sa visite. Jamais je n'oublierai cette scène si simple et pourtant si belle par le sens profond de charité chrétienne qu'elle revêtait.

M. le curé Beaudoin n'est plus. La mort l'a saisi au moment où il s'en allait porter de la joie et du bonheur chez ses parents de Montréal. Dimanche il était plein de vie; depuis hier, ses restes mortels reposent

au cimetière de Saint-Alexis, sa paroisse natale. Que le souvenir de son grand cœur soit un exemple pour tous et en même temps une invitation à la prière pour que Dieu lui accorde au plus tôt l'éternelle récompense qu'il a promise au bon et fidèle serviteur.

* * *

A M. le curé Beaudoin succéda M. Olivier Ferland, vicaire à la Cathédrale de Joliette depuis 16 ans. Né à Sainte-Élisabeth, le 24 novembre 1890, du mariage de Henri Ferland, cultivateur, et de Georgiana Héneault, il fit ses études classiques au Séminaire de Joliette (1907-14). Il revint ensuite enseigner au Séminaire de Joliette durant un an, pour être ordonné le 29 juin 1918. Il continua son professorat jusqu'en 1921, alors qu'il devint vicaire à la Cathédrale. Nommé curé de Saint-Cléophas en octobre 1937, il devenait curé de Saint-Paul en 1941, et trois ans plus tard, en septembre 1944, il était promu à l'importante cure de Saint-Gabriel de Brandon.

M. Ferland était un prêtre très dévoué et très actif. Il a fait d'importants travaux à l'église et au presbytère. Il a fait creuser la cave de l'église pour la transformer en salle publique, et y établir le chauffage central. Ce fut sans le moindre regret que les paroissiens virent la disparition de leurs vieux poêles. Ceux dont les bancs étaient situés près de ces poêles grillaient littéralement au cours des offices, tandis que ceux qui se trouvaient près des murs sortaient bien souvent de l'église avec des engelures aux pieds. Il fit aussi installer dans le presbytère et l'église le système d'éclairage à l'électricité.

M. Ferland a su s'attirer l'estime et l'affection des fidèles de la paroisse et son départ fut vivement regretté. Il est décédé à l'âge de soixante-trois ans et ses restes mortels reposent au cimetière de la paroisse de Saint-Gabriel de Brandon.

* * *

Le successeur de M. Olivier Ferland fut M. Alphonse Fafard. Né à Saint-Cuthbert, le 3 janvier 1890, de M. Denis Fafard, cultivateur, et de Claire Cabana, il fit ses études classiques au Séminaire de Joliette et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné le 8 juillet 1917, il fut vicaire à Saint-Alexis, professeur au Séminaire de Joliette et professeur à l'École normale de

Rigaud (1938-42). Cette même année, il était nommé curé de Saint-Cléophas.

M. Fafard, ayant passé la majeure partie de sa vie sacerdotale en tant que professeur, surtout comme professeur de chant et de musique, se trouva un peu dépaysé en abordant le ministère paroissial. La prédication lui était une charge presque insupportable. Dans les premiers temps surtout, la semaine entière passait à préparer ses sermons et à les apprendre par cœur. Mais peu à peu il devint moins esclave de son texte et put prêcher en s'en remettant aux idées y contenues.

M. Fafard fut le type du bon curé de campagne. Il s'est révélé de plus un éminent professeur de chant et de musique. Il a su mettre sur pied, avec le concours d'une excellente organiste, madame Thérèse Barette-Laliberté, une chorale qui aurait pu rendre des points à nombre de chorales urbaines. Il a aussi doté l'église d'un orgue électronique. L'inauguration en fut faite le 24 février 1944, par le Frère Carbonneau, organiste de l'église de Berthierville. Une belle messe harmonisée, dirigée par M. Fafard lui-même, en marqua l'événement.

En 1946, M. Fafard a été promu à la cure de Saint-Alexis de Montcalm.

* * *

Le successeur de M. Fafard fut M. Yves Laporte. Né à Joliette, le 22 mars 1898, de François Laporte, menuisier, et d'Emma Beau-séjour, il a fait ses études au Juvénat de Terrebonne et au Séminaire de Joliette, et il a été ordonné le 21 décembre 1921. Professeur au Séminaire (1921-22); à l'École normale Jacques-Cartier, de Montréal (1922-32); vicaire de Saint-Damien de Brandon (1932-34); de Saint-Norbert de Berthier (1934-35); de Saint-Roch de l'Achigan (1935-39); de Saint-Jacques (1939-46). Il fut nommé cette même année curé de Saint-Cléophas.

M. Laporte a passé cinq ans dans la paroisse. La maladie qui le minait et qui l'a forcé à prendre sa retraite ne lui a pas permis de donner la mesure de ses talents. Il s'est révélé cependant un administrateur averti.

* * *

A M. Laporte a succédé, en 1951, M. J.-Albert Lefebvre. Né le 12 septembre 1898 à Sainte-Geneviève de Berthier, il a fait ses

études classiques au Séminaire de Joliette et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné le 27 mai 1923, il fut professeur à son Alma Mater durant vingt-cinq ans. En mai 1948, il célébrait à la fois son jubilé d'argent de sacerdoce et d'enseignement. En septembre 1948, il était nommé vicaire à Saint-Félix de Valois; en 1949, à Saint-Jacques, et en 1951, curé de Saint-Cléophas.

Le premier soin de M. Lefebvre, en arrivant dans la paroisse, fut d'entreprendre des réparations à l'intérieur comme à l'extérieur du presbytère. Il y fit installer le chauffage à l'huile, ainsi qu'à l'église et à la sacristie. Il fit construire un magnifique garage et fit exécuter au cimetière un beau travail d'aplanissement. Parfaitement nivelé, grâce aux soins bénévoles des paroissiens, et couvert de gazon verdoyant, il offre maintenant un magnifique coup d'œil.

Les assurances sur les immeubles de la Fabrique ont été également augmentées. Elles s'élèvent actuellement au montant de \$65,500.

Au mois de mars 1956, Monsieur Lefebvre était promu à la cure de Sainte-Émilie de l'Énergie et il était remplacé par M. Ferdinand Mousseau, jusque-là vicaire de la cathédrale de Joliette.

* * *

M. Mousseau est né à Lavaltrie, le 30 mai 1901, de M. Zénon Mousseau, cultivateur, et de Rose-Anna Charland. Il fit ses études secondaires au Séminaire du Très Saint-Sacrement, à Terrebonne, ses études philosophiques au Séminaire de Philosophie et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné le 12 juin 1927, à Lavaltrie, sa paroisse natale, par Son Exc. Mgr G. Forbes, évêque de Joliette.

Il fut professeur au Séminaire de Joliette (1927-28); vicaire à Saint-Félix de Valois (1928-31); à Saint-Ligouri (1931-33). En 1933, Son Exc. Mgr Forbes l'envoyait poursuivre ses études à Oka. Après avoir été vicaire à la cathédrale de Joliette (1934-43), il était nommé aumônier de la Colonisation, de l'U.C.C. et de la J.A.C. (1943-51). Après un second séjour comme vicaire à la cathédrale (1951-56), il devenait curé de Saint-Cléophas.

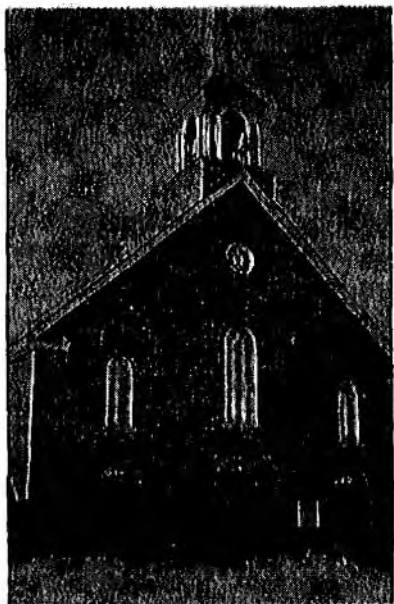
L'apôtre S. Paul, s'adressant à son disciple Timothée, l'appelle *homme de Dieu* (I Tim., VI, II). M. Mousseau fut véritablement un homme de Dieu, par son esprit de prière, sa bonté, sa charité. Il s'appliqua à faire disparaître les divisions, prit un soin parti-



MONSIEUR OMER HOULE
CURÉ-FONDATEUR



MONSIEUR MAXIME PIETTE,
CURÉ ACTUEL



MONSIEUR PAUL LAFERRIÈRE

culier des malades, des pauvres, des enfants, s'intéressa aussi à la culture des vocations. A l'annonce de son départ, le correspondant de *l'Action Populaire* écrivait ces lignes : « Le 14 mai, notre famille paroissiale recevait la pénible nouvelle du départ de notre cher et dévoué pasteur, M. le curé Ferdinand Mousseau. Hélas ! le Maître du temps coupe trop tôt le fil de notre désir qui était de le voir vieillir avec nous. Depuis seulement 15 mois qu'il vivait avec nous et déjà il avait conquis le cœur de tous ses paroissiens par sa bonté rayonnante et son exquise délicatesse envers tous. Jusqu'au plus petits qui avaient une place dans son cœur et même nous pourrions ajouter *les petits étaient ses préférés*. Quelle belle édification notre bon curé a donnée à ses jeunes ! Jamais ils ne l'oublieront.

Aussi grâce à sa diligence, notre sombre sacristie de jadis a revêtu un air vraiment coquet et tous admire la propreté de notre petite église.

A un Dieu vivant, il faut des fleurs vivantes, disait-il, et aussi il réussit à réaliser ce désir en ayant des fleurs naturelles sur les autels.

« Mais sa préoccupation principale fut surtout l'embellissement des âmes. Embellir les âmes en les nourrissant de la Sainte Eucharistie et en les unissant dans une grande charité ; telle fut l'œuvre de ce bon Pasteur sans oublier son grand dévouement à établir l'Action Catholique. J.A.C.F. et J.A.C. qui a permis aux jeunes de se rencontrer plus souvent pour se connaître davantage et faire beaucoup de bien.

« Dans son nouveau champ d'apostolat notre pensée, notre prière l'accompagnera toujours... car la prière c'est la garantie, le prolongement de notre souvenir.

« Tel un autre *Christ* il a passé en faisant le bien. »

Le dimanche qui précéda son départ, après la grand'messe, M. Ademar Martineau, au nom des paroissiens, lut une adresse exprimant leur profonde reconnaissance pour tout le bien accompli durant son séjour parmi eux et souligna aussi les progrès matériels réalisés, surtout la belle toilette faite à l'église l'année précédente. Comme témoignage d'affection et de gratitude, M. Jean-Louis Brizard, marguillier en charge, lui a présenté une bourse magnifique, don généreux des paroissiens.

Le jeudi suivant, il quittait la paroisse pour son nouveau poste, Saint-Calixte de Kilkenney.

Le même jour, il arrivait dans la paroisse M. Maxime Piette, curé actuel. Fils d'Omer Piette, cultivateur, et de Marie-Blanche Pelland, il est né à Sainte-Élisabeth de Joliette et fut baptisé le 22 novembre 1903. Il fit ses études élémentaires à l'école du rang, puis il entra au collège St-Joseph de Berthierville en septembre 1916 et, l'année suivante, au Séminaire de Joliette. Ses études classiques terminées en juin 1924, il prit la soutane à l'automne et fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 2 juin 1928 à la basilique de Montréal par Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal. Il débuta comme professeur au Séminaire de Joliette. Il fut ensuite successivement vicaire à Saint-Thomas de 1929 à 1934, à Saint-Cuthbert de 1934 à 1937, à l'Épiphanie de 1937 à 1949, puis aumonier à la Maison Provinciale des Sœurs des Saints-Cœurs, à Joliette de 1949 à 1952, ensuite curé à Saint-Edmond de Berthier de 1952 à 1957, année de sa nomination à Saint-Cléo. phas.

Liste des prêtres nés sur le territoire de la paroisse :

	<i>Naissance</i>	<i>Ordination</i>
MM. † Cuthbert Poirier	25 mai 1878	6 juin 1903
† Onésime Picte	8 janv. 1888	1 juin 1903
L.-A. Ducharme	28 mai 1872	21 déc. 1912
Gilles Desrosiers,	29 avril 1933	31 mai 1958

Religieuses nées sur le territoire de la paroisse :

<i>Sœurs de Ste-Anne</i>	<i>Naissance</i>	<i>Profession</i>
† Sr M.-Priscille (Azilda Coutu)	13 mars 1860	26 juil. 1882
† Sr M.-Claire de la Croix (Alexina Ducharme)	2 sept. 1869	28 déc. 1888
† Sr M.-Onésime (Parmélia Piette)	3 oct. 1869	26 juil. 1889
† Sr M.-Angèle du Sacré-Cœur (Anna Ducharme)	23 juil. 1874	26 juil. 1895
Sr M.-Stanislas de Jésus (Marie Poirier)	1 mars 1881	9 août 1900

† *décédés*

<i>Sœurs de Ste-Anne (suite)</i>	<i>Naissance</i>	<i>Profession</i>
† Sr M.-Edouard de Jésus (Herméline Poirier)	18 janv. 1880	22 juil. 1903
Sr M.-Léonard (Bernadette Poirier)	14 juin 1882	22 juil. 1903
Sr M.-Hercule (Aglé Chênevert)	11 déc. 1884	27 juil. 1910
Sr M.-Jeanne d'Arc (Louisa Hénault)	20 déc. 1888	27 juil. 1910
Sr M.-Jeanne-du-Carmel (Lucia Hénault)	14 juin 1895	23 janv. 1918
Sr M.-Georges-Albert (Marie-Louise Coutu)	6 août 1894	24 juil. 1918
† Sr M.-Nazaire (Anna Ducharme)	9 nov. 1898	24 juil. 1918
Sr M.-Marguerite-des-Anges (Marguerite Boucher)	28 déc. 1906	24 juil. 1928
Sr M.-Joseph-Henri (Yvonne Hénault)	10 juin 1904	10 fév. 1928
Sr M.-Claire-Marcelle (Monique Desrosiers)	8 fév. 1927	24 juil. 1947
Sr M.-Bernard du Sauveur (Pierrette Hénault)	28 sept. 1936	6 août 1957

Sœurs des SS. CC. de Jésus et de Marie

	<i>Naissance</i>	<i>Profession</i>
† Sr M.-Yvonne (Barnadette Coutu)	1898	8 août 1917
Sr Georges-Albert (Clara Barrette)	5 juin 1900	8 fév. 1920
Sr Gérard Majella (Éva Ducharme)	29 sept. 1900	8 fév. 1924
Sr M.-Olivier (Gertrude Cloutier)	30 nov. 1918	11 août 1937
Sr Jean-de-Ste-Marie (Simone Barrette)	27 sept. 1913	11 août 1941

Sœurs des SS. CC. de Jésus et de Marie (suite)

	<i>Naissance</i>	<i>Profession</i>
Sr Gabriel du Rosaire (Gisèle Corriveau)	18 déc. 1934	8 fév. 1957
Sr Jean-Bernard (Réjeanne Marois)	11 août 1938	8 fév. 1957
Sr Paulin Thérèse (Thérèse Poirier)	28 mai 1935	11 août 1957
Sr Madeleine de St-Joseph (Madeleine Joly, novice)	14 août 1940	8 fév. 1957

Missionnaires Oblates du S.C. et M. J.

Sr M. Nazaire, novice (Louise Ducharme)	28 août 1938	16 janv. 1957
--------------------------------------------	--------------	---------------

Sœurs de la Charité de la Providence

Sr Julie de Mérida (Marie-Anne Laramée)	13 nov. 1881	21 juin 1906
--------------------------------------------	--------------	--------------

Sœurs Grises (de Montréal)

Sr Marie-Anna Houde	5 fév. 1882	14 fév. 1918
---------------------	-------------	--------------

Sœurs de la Charité (Québec)

Sr St-Félix de Valois (Délia Chênevert)	16 mai 1879	1906
--------------------------------------------	-------------	------

RELIGIEUX

Frères de l'Instruction chrétienne

Louis-Cléstin (Chs-Édouard Champagne)	16 déc. 1899	14 juil. 1926
------------------------------------------	--------------	---------------

Un enfant de la paroisse, M. Siméon Ducharme, fils de M. Nazaire Ducharme, émigrerait dans l'Ouest canadien, plus précisément à Willow Bunch, Saskatchewan, en mars 1907. Le 6 novembre 1909, il épousait Eugénie Légaré qui lui a donné dix enfants. Quatre d'entre eux se sont consacrés à Dieu. Roger et Fernand, prêtres séculiers. Le premier est visiteur des écoles catholiques et françaises des diocèses de Régina et de Gravelbourg, ainsi que directeur diocésain de la Confrérie de la Doctrine chrétienne. Il

réside à l'évêché de Gravelbourg. Fernand est curé de Coderre et Courval, Sask.

Deux filles sont religieuses. Simone (en religion Sœur Marie-André) des Filles de la Croix; Thérèse (en religion Sœur M. Saint-Siméon) des Missionnaires Oblates du S.C. et de M.-J.-

Honneur à ces braves descendants de la paroisse de St-Cléophas qui, sous des cieux lointains, travaillent à l'extension du règne de Dieu.

Maitres-chantres

MM. Joseph Coutu, William Laferrière, Donat Ducharme, Georges-Albert Ducharme, Émilien Coutu. Le maître-chantre actuel est M. Ademar Martineau.

Organistes

Mlles Marie-Anne Coutu, Herminie Poirier, Marie-Anna Masse, Yvonne Miville, Alice McMurray, Louise Ducharme. L'organiste actuelle est Madame Magella Liberté (Thérèse Barrette).

Sacristains

MM. Thomas Martineau, Octavien Racine, Sévérin Desrosier, Octavien Boucher, Ernest Coutu, Georges McMurray, Gédéon Mousseau, Louis Therrien, Alphonse Boucher, J. Dandonneau, Eugène Gervais, Joseph Courville, Jean-Louis Coutu, Donat Ducharme, Philippe Gagnon, Normand Ducharme, Charles Minville, Joseph et Édouard Hénault.

CHAPITRE IV

LA VIE MUNICIPALE ET SCOLAIRE

La municipalité de St-Cléophas de Brandon fut érigée le 7 octobre 1897 et l'assemblée pour la nomination des premiers conseillers eut lieu le 15 novembre suivant. Furent élus par acclamation : MM. Joseph Poirier, Louis Énos, Paul Pelland, Esdras Martineau, Napoléon Piette, Jean Louis Coutu et Joseph Coutu. Le 19 novembre se tenait la 1re séance du nouveau Conseil. Fut élu maire M. Joseph Coutu, et secrétaire-trésorier M. Paul Laferrière. L'on doit se rappeler que le maire à cette époque était élu, non par le peuple, mais par les conseillers. Les honoraires du premier secrétaire-trésorier furent fixés à vingt dollars par année. Le 5 décembre 1898, ils furent portés à vingt-cinq dollars. Il devait en plus fournir une salle pour les réunions. Le Conseil s'assemblait quatre fois l'an, en mars, juin, septembre et décembre.

Les principales attributions d'un conseil municipal sont : la nomination des inspecteurs de voirie, l'évaluation des propriétés, l'ouverture des rues, la construction et l'entretien d'un aqueduc, l'achat des pompes à incendie, l'installation de l'éclairage des rues, la construction et l'entretien des salles publiques, l'observation des lois de l'hygiène, etc.

Au cours de la première assemblée, la municipalité fut divisée en deux arrondissements d'inspection. Le premier, comprenait le 1er rang de Brandon, il eut pour titulaire M. Joseph Laferrière. Le second, comprenant le 2e rang, eut pour titulaire M. Stanislas Cloutier.

Le Conseil nomma aussi un inspecteur agraire dans la personne de M. Hercule Contré, fils, et trois estimateurs dans la personne de MM. Charles Laramée, Nazaire Ducharme et Henri Énos.

Il désigna en même temps un officier pour faire les significations requises par les dispositions du Code municipal. Ses honoraires furent fixés à quinze cents pour chaque publication et cinq cents pour chaque signification, sans allocation pour la distance en milles. Comme l'on voit, le Conseil de cette époque ne péchait pas par prodigalité. L'officier choisi fut M. Gédéon Mousseau.

Les taxes alors ne devaient pas être très élevées puisque les dépenses totales de la municipalité pour l'année 1898 se chiffrent au montant de \$64.00. Elles devaient s'élever en 1899 à \$95.00 pour retomber en 1900 et 1901 à \$70.00. C'était l'âge d'or, doivent se dire certains fermiers d'aujourd'hui qui, à eux seuls, payent le double de cette somme.

Les années suivantes amenèrent des améliorations appréciables, en particulier l'ouverture de deux chemins de ligne dont l'un vers St-Gabriel de Brandon et l'autre vers St-Félix de Valois. Le premier, situé entre St-Gabriel et St-Cléophas fut légalisé au Conseil de Comté de Joliette. Le procès-verbal préparé par Alexis Cabana, N. P., surintendant spécial, fut homologué le 8 juin 1903. Cette route qui longeait les terrains de Pierre Miville et de Nazaire Ducharme, a été élargie en 1953 et grandement améliorée.

Le second chemin de ligne, situé entre les propriétés de MM. Napoléon Piette et Léonce Miville a été homologué le 6 septembre 1904. Le surintendant spécial nommé par le Conseil pour l'ouverture de cette route fut M. Olivier Cloutier, père. Le prix du terrain acheté de M. Napoléon Piette fut de \$50.00 l'arpent. Le Conseil autorisa M. Stanislas Ducharme, alors maire de la paroisse, à en faire l'acquisition.

Le Conseil avait nommé en même temps M. Paul Pelland, surintendant spécial pour l'ouverture d'une route entre le 1er rang de Brandon et St-Norbert de Berthier, vis-à-vis le rang de Ste-Anne. Son procès-verbal présenté le 4 août 1904 à été renvoyé.

Voici le nom des maires de la paroisse depuis 1898 :

MM. Joseph Coutu	1897-1902
Olivier Cloutier (père)	1902-1904
Stanislas Ducharme	1904-1906
Paul Pelland	1906-1911
Hercule Chênevert	1911-1915
Wilfrid Boucher	1915-1917
Onésime Poirier	1917-1919
Donat Ducharme	1919-1925
Alexis Martineau	1925-1927
Napoléon Bellerose	1927-1929
Charles Champagne	1929-1931
Pierre Marion.	1931-1933

Paul Laferrière	1933-1937
Henri Ducharme	1937-1941
Félix Bellerose	1941-1945
Alphonse Cloutier	1945-1947
Joseph Barrette	1947-1951
Rodolphe Bruneau	1951-

Secrétaires-trésoriers :

MM. Paul Laferrière	1898-1906
Léonce Miville	1906-1933
Charlemagne Martineau	1933-1938
Adelmar Martineau	1938-

Conseil actuel

Maire : M. Rodolphe Bruneau

Conseillers : MM. Gérard Boucher
Émilien Laferrière
Azellus McMurray
Paul Lapointe
Léopold Joly
Louis Godin

La vie scolaire

Le 24 février 1847, le Gouverneur Général en conseil créait une commission scolaire pour la paroisse de Saint-Félix de Valois et y nommait les premiers commissaires. C'étaient MM. Joseph Sylvestre dit Beausoleil, Joseph Piette, Louis Coutu, Narcisse Joly et François Mousseau. Le 9 mars suivant, eut lieu leur première assemblée au cours de laquelle ils créèrent cinq arrondissements scolaires. Comme les deux rangs de Brandon appartenaient alors à la paroisse de Saint-Félix de Valois, un arrondissement y fut créé, il porta le nom d'école numéro 3. A cette même assemblée, la cotisation scolaire y fut portée à douze sous par mois.

Un problème important se dressait immédiatement devant les commissaires : la construction des écoles pour y recevoir les enfants d'âge scolaire. Au rang de Brandon, ils achetaient de M. Hyacinthe Piette (face à la demeure actuelle de M. Joseph Piette)

un terrain pour la construction de la première école. Le plus bas soumissionnaire, pour l'érection de cet édifice, fut M. Basile Charron dit Ducharme. Il coûta à l'arrondissement deux cent trente-huit dollars (\$238.00).

En 1872, cette école était transportée à un point plus central du rang de Brandon, soit à l'endroit précis où s'élève le magasin de M. Edgar Perreault.

En 1890, elle était reconstruite sur le terrain de M. André Laferrière, en face de la demeure de M. Paul Laferrière. Cette maison est actuellement la propriété de M. Alphonse Rolland. Enfin, en 1915, était construite la magnifique école occupée actuellement par les Sœurs des SS. CC. de Jésus et de Marie.

Le premier instituteur fut M. Louis Douaire-Bondy. Son salaire annuel s'élevait à quatre-vingts dollars (\$80.00). Voici les noms des instituteurs et institutrices depuis 1847 jusqu'à l'année 1915, alors que les religieuses prenaient possession de l'école:

Louis Douaire-Bondy	1847-54
Marie-A. Brunelle	1854-57
André Riberdy	1857-65
Félicité Boucher (Mme Théophile Lanoix)	1865-67
Joseph Duquet, fils	1867-70
Malvina Cadot	1870-72
Émérantiane Maxwell	1872-73
Joséphine Riel	1873-78
Luména Poitras	1878-80
Délia Bonin	1880-82
Pacifique Contré	1882-84
G. Boucher	1884-90
Mélina Fréchette	1890-93
Rosina Poirier	1893-95
Alexandrina Poirier	1895-96
Caroline Chamberland	1896-1900
Herminie Poirier	1900-04
M. Lambert	1904-05
Pomela Roy	1905-06
Christine Roy	1905-06
Marie Bacon	1906-11
M.-Anne Lavallée	1906-11
Rosilda Coutu	1911-13

Herminie Coutu	1913-14
M. Jacques	1914-15
Valérie Robillard	1915-16

Supérieures de l'école depuis 1916 :

Sr St-Armel	1916-20
Sr Marie de l'Épiphanie	1920-21
Sr Antoine de Jésus	1921-31
Sr Marie de Bethléem	1931-33
Sr Marie du Calvaire	1933-36
Sr Cécile-Béatrix	1936-39
Sr Anna-Maria	1939-43
Sr Paul des SS. Cœurs	1943-47
Sr Jean-Baptiste	1947-53
Sr Lucie du Sacré-Cœur	1953-55
Sr Élisabeth du Sacré-Cœur	1955-

Les religieuses ont donné depuis 1915 un enseignement progressif. D'ailleurs voici le rapport de 1953 que donnait M. l'inspecteur Gérard Côté à MM. les Commissaires : « Le 2 novembre, j'ai visité votre école du village. Les deux classes sont bien garnies avec leurs 72 élèves inscrits dont 8 en 7^e année. Les réparations semblent donner entière satisfaction jusqu'à date, les classes sont propres et tout semble en bon ordre.

La plupart des enfants ont en main les nouveaux livres pour l'application du nouveau programme, c'est très bien. Les deux religieuses dirigent leur classe avec compétence et font bien leur possible pour obtenir les meilleurs résultats possibles avec le nombre d'élèves qu'elles ont à diriger.

Je crois qu'il serait grand temps de prendre les mesures nécessaires pour aménager une troisième classe, c'est une mesure qui s'impose, c'est urgent. Cette troisième classe, en plus de décharger les deux autres, vous permettrait de donner à vos élèves qui le désireront l'opportunité de poursuivre leur cours jusqu'en 9^e année. Espérons que ça viendra sous peu. »

Ce désir de l'Inspecteur des écoles devait être réalisé alors que MM. les commissaires ont fait construire une allonge qui renferme deux nouvelles classes.

Voici la composition actuelle de la Commission scolaire :

Président : M. Gérard Boucher

Commissaires : MM. Eustache Minville
Émilien Marion
Roland Poirier

Maîtres de poste :

MM. Maxime Poirier, Louis Hénault, Alexis Martineau, Alcide Plouffe, Omer Masse, Félix Bellerose, le maître de poste actuel est M. Adelmart Martineau.

Marchands

MM. Amable Jetté, Charles McMurray, père, Pacifique Clermont, Paul Laferrrière, Édouard Joly, Maxime Poirier, Louis Hénault, Alexis Martineau, Omer Masse, Alcide Plouffe, Félix Bellerose, Léonce Miville, Séverin Rondeau, Cléophas Turcotte, Gérard Coutu, Edgar Perreault.

Fromagers et beurriers

MM. Jean-Louis Coutu, Louis Boucher, Auguste Boucher, Atchez Rainville, Octave Gareau, Stanislas Ducharme, Lucien Desrosiers.

Forgerons

MM. Alfred Clermont, Louis Marois, Alexis Robillard, J. Payette, Émile Longpré, Onésime Poirier, Joseph Barrette, Gérard Coutu, Jean-Louis Brizard.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I. Essais infructueux	1
Chapitre II. Fondation de la paroisse	4
Chapitre III. La vie religieuse	14
Chapitre IV. La vie municipale et scolaire	37



